

# SES, Société anonyme

## Résultats intermédiaires

### Pour le semestre clos au 30 juin 2014

#### FAITS MARQUANTS

Croissance au 1er semestre 2014 par rapport au 1er semestre 2013	Tel que publié	À taux de change constants
Chiffre d'affaires	3,1 %	6,3 %
EBITDA	4,8 %	7,4 %

- Le chiffre d'affaires du premier semestre ressort à 938,9 millions d'euros (2013 : 910,5 millions d'euros) :
  - en progression de 6,3 % par rapport au premier semestre 2013 à taux de change constants<sup>1</sup>
- L'EBITDA du premier semestre s'établit à 693,8 millions d'euros (2013 : 662,0 millions d'euros) :
  - en hausse de 7,4 % à taux de change constants par rapport au premier semestre 2013
  - la marge d'EBITDA s'élève à 73,9 % (2013 : 72,7 % tel que publié)
- Le résultat opérationnel s'inscrit à 437,5 millions d'euros, en hausse de 9,4 % à taux de change constants
- Le résultat net part du groupe au premier semestre a progressé de 8,5 % à 290,9 millions d'euros (2013 : 268,0 millions d'euros)
- Carnet de commandes de 7,2 milliards d'euros au 30 juin 2014
- Le ratio d'endettement net sur EBITDA s'élève à 2,85 (3,07 au 30 juin 2013)

Karim Michel Sabbagh, Président et CEO, commente ainsi ces résultats :

*« Grâce au succès de son développement conjugué à la mise en œuvre du plan 2014, SES a pu dégager de solides résultats au premier semestre qui confirment le bien-fondé de sa stratégie axée sur les marchés régionaux ciblés et les verticales de marché. La diffusion de contenus vidéo reste au cœur de nos activités. La région Europe et les activités internationales se distinguent par une croissance robuste tandis que la région Amérique du Nord continue de pâtir des coupes budgétaires opérées aux États-Unis. Nous confirmons nos prévisions financières pour 2014.*

<sup>1</sup> L'expression « à taux de change constants » fait référence au retraitement opéré pour neutraliser les effets des variations du taux de change et faciliter ainsi la comparaison des chiffres. Les données comparables relatives au chiffre d'affaires et aux charges d'exploitation de 2013 sont également ajustées pour tenir compte de la cession de la société Glocom en novembre 2013.

Trois satellites sont entrés en service sur la période, qui viennent renforcer nos capacités en Europe, dans la région Moyen-Orient/Afrique du Nord et en Asie-Pacifique. Quatre autres satellites sont en cours de construction dont le satellite de communications hybride SES-12 pour la région Asie-Pacifique, qui a fait l'objet d'un communiqué de presse récent. Ce satellite présente deux innovations : il accueillera une charge utile pour les services satellitaires à haut débit (HTS) et sera équipé d'un système de propulsion à plasma électrique. Ces programmes, qui s'inscrivent dans le cadre de nos dépenses d'investissement à moyen terme, permettront au groupe d'améliorer encore son positionnement différencié sur les marchés émergents ciblés.

Le 10 juillet 2014, O3b Networks, opérateur de satellites et fournisseur des systèmes 'Fibre in the Sky' (l'Internet par satellite), dont le capital est détenu en grande partie par SES, a lancé avec succès sa deuxième grappe de quatre satellites. La mise en service commerciale commencera dès la fin des tests en orbite. La commercialisation de la gamme de produits d'O3b Networks est promise à un succès certain sur ces marchés jusque-là mal desservis ».

## 1. SYNTHÈSE DES RESULTATS FINANCIERS : une croissance tirée par la région Europe et les activités internationales

- Le chiffre d'affaires a augmenté de 6,3 % à taux de change constants
- L'EBITDA est en hausse de 7,4 % à taux de change constants
- Le résultat opérationnel a progressé de 9,4 % à taux de change constants

Le **chiffre d'affaires** publié au titre du premier semestre, soit 938,9 millions d'euros, était en hausse de 28,4 millions d'euros (3,1 %) par rapport au premier semestre 2013. Cette progression de 55,5 millions d'euros (6,3 %) à taux de change constants s'explique par la croissance organique des infrastructures dans la région Europe et les activités internationales, ainsi que par les solides performances des activités européennes de services, auxquelles est venue s'ajouter la vente de 8 répéteurs à Eutelsat dans le cadre de l'accord global signé en janvier, qui a contribué à la croissance de 13,7 % de la région Europe. La croissance des activités internationales s'inscrit à 8,2 %, reflétant dans une large mesure la contribution des capacités supplémentaires fournies par le satellite SES-6 au-dessus de l'Amérique latine et le début des activités commerciales, en février 2014, du satellite SES-8 dans la région Asie-Pacifique.

Les coûts d'exploitation sous-jacents du groupe sont restés stables en glissement annuel, la hausse de 8,0 millions d'euros (3,4 %) enregistrée reflétant principalement le coût des ventes associé à l'accroissement du chiffre d'affaires généré par les activités de services et des frais exceptionnels. En conséquence, l'**EBITDA** à taux de change constants a augmenté de 7,4 %, reflétant la croissance du chiffre d'affaires.

La **marge d'EBITDA** du groupe au titre du premier semestre s'inscrit à 73,9 % contre 72,7 % pour la même période de l'exercice précédent (73,2% à taux de change constants). La marge dans le segment des infrastructures ressort à 83,5 % (contre 83,3 % en 2013 à taux de change constants) et à 15,2 % dans les services (contre 15,7 % en 2013 à taux de change constants), des performances toujours aussi robustes et conformes aux prévisions. La progression du chiffre d'affaires dans le segment des infrastructures, induite par les activités de services, a fortement contribué à l'augmentation de la marge globale.

Le **résultat opérationnel** publié ressort à 437,5 millions d'euros, en hausse de 7,1 % et de 9,4 % à taux de change constants.

Le **résultat financier** s'élève à 85,2 millions d'euros, en progression de 2,7 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet principalement de l'impact de la baisse des dépenses d'investissement au titre des satellites sur la capitalisation des intérêts. Le taux d'intérêt moyen pondéré du groupe (hors coût d'origination des prêts et commissions d'engagement) est inférieur à 4 %, alors que l'échéance moyenne de la dette a été rallongée et portée à 8,7 ans.

La **charge fiscale** du groupe s'élève à 53,7 millions d'euros (S1 2013 : 45,3 millions d'euros), soit un taux d'imposition effectif de 15,2 % (S1 2013 : 13,9 %), conforme à la fourchette des prévisions pour l'exercice, comprise entre 13 % et 18 %.

La **quote-part du groupe dans les pertes des sociétés mises en équivalence** s'élève à 7,2 millions d'euros (2013 : 12,3 millions d'euros), une diminution principalement imputable à une charge exceptionnelle de 3,1 millions d'euros passée en 2013 dans le cadre de la cession de la participation restante du Groupe dans ND SatCom.

Ces postes constituent les principales variations par rapport au premier semestre 2013, se soldant par un **résultat net** au premier semestre 2014 de 290,9 millions d'euros, en hausse de 8,5 % par rapport à la même période de 2013 (268,0 millions d'euros).

## 2. ÉVOLUTION DE LA FLOTTE ET UTILISATION : *le développement se poursuit*

- mise en service de SES-8 et d'ASTRA 2E en février 2014
- lancement d'ASTRA 5B et mise en service ultérieure au début du mois de juin
- désorbitation d'AMC-5 en mai 2014
- croissance de 6,5 % des capacités-répéteurs disponibles
- croissance de 2,4 % des capacités-répéteurs utilisées

Les principaux événements concernant la flotte, survenus au premier semestre, sont les suivants : la réalisation de tests en orbite et l'entrée en service ultérieure d'**ASTRA 2E** et de **SES-8** au début du mois de février 2014. **ASTRA 5B**, lancé en mars, est entré en service au début du mois de juin, les tests en orbite ayant donné des résultats concluants. Le satellite AMC-5, qui avait atteint la fin de sa vie opérationnelle, a été désorbité en mai 2014.

Les capacités-répéteurs disponibles ont augmenté de 6,5 % par rapport au 30 juin 2013, passant de 1 436 à 1 530, tandis que les capacités utilisées nettes ont grimpé de 2,4 %, de 1 084 à 1 110 répéteurs. Au 30 juin 2014, le taux d'utilisation de la flotte satellitaire s'établissait à 72,5 %.

### *Utilisation des répéteurs - Europe*

La fin de la mission Gazprom à bord d'ASTRA 1F au cours du troisième trimestre 2013 continue d'affecter la comparaison en glissement annuel, dans la mesure où cette mission représentait une contribution de 16 répéteurs disponibles et utilisés au premier semestre 2013. Les capacités satellitaires disponibles ont augmenté de 17 répéteurs par rapport au premier semestre 2013, les nouvelles capacités à la position 28,2/28,5 degrés Est et à 31,5 degrés Est (ASTRA 5B) compensant la disparition des 16 répéteurs d'ASTRA 1F. Les capacités utilisées nettes ont augmenté de six répéteurs, l'évolution favorable à la position 19,2 degrés Est / 5 degrés Est ainsi qu'à d'autres positions orbitales européennes compensant la fin de la

contribution des 16 répéteurs d'ASTRA 1F. Le taux d'utilisation global dans la région s'établit à 79,8 % au 30 juin 2014. Le chiffre d'affaires moyen par répéteur utilisé est resté stable sur les marchés nationaux desservis.

#### *Utilisation des répéteurs - Amérique du Nord*

La capacité satellitaire disponible a diminué de 5 répéteurs par rapport au premier semestre 2013, en raison de la réduction de la charge utile à bord du satellite AMC-6 consécutive à une panne des circuits des panneaux solaires enregistrée au premier trimestre 2014. Les capacités utilisées ont diminué de 17 répéteurs, car les renouvellements et les nouveaux contrats n'ont pas compensé ceux qui n'ont pas été renouvelés par le gouvernement américain (qui reste soumis à des restrictions budgétaires), entraînant un taux d'utilisation de 70,4 %. Le chiffre d'affaires moyen par répéteur utilisé est resté stable.

#### *Utilisation des répéteurs - International*

La capacité satellitaire disponible a augmenté de 82 répéteurs par rapport au premier semestre 2013, en raison de l'entrée en service de SES-6, ASTRA 2E et SES-8. La capacité satellitaire utilisée a progressé de 37 répéteurs, soit un taux d'utilisation global de 70,2 %. Le chiffre d'affaires moyen par répéteur utilisé est resté stable.

#### *Prochains lancements*

SES compte quatre programmes satellitaires en cours de développement. Suite à une anomalie du lanceur Proton, observée lors d'un lancement précédent, une procédure d'analyse des pannes est en cours et le lancement du satellite ASTRA 2G est à présent prévu pour le quatrième trimestre 2014.

Satellite	Date	Lanceur	Position orbitale	Marché
ASTRA 2G	T4 2014	Proton	28,2/28,5 degrés Est	Royaume-Uni et Irlande / EMOA
SES-9	S1 2015	Falcon 9	108,2 degrés Est	Asie-Pacifique
SES-10	S2 2016	Falcon 9	67 degrés Ouest	Amérique latine
SES-12	T4 2017	À préciser	95 degrés Est	Asie-Pacifique

#### *État de santé des satellites*

Plusieurs satellites exploités par SES sont sujets à des défaillances des circuits des panneaux solaires. Au cours du premier trimestre 2014, le satellite AMC-6 a connu une défaillance de ce type qui a réduit les capacités disponibles de cinq répéteurs. L'impact commercial lié à cette réduction des capacités a été négligeable, le trafic clientèle concerné ayant été transféré sur d'autres capacités disponibles en Amérique du Nord. La flotte satellitaire n'a connu aucune autre défaillance au cours de la période impactant commercialement la capacité disponible.

### 3. MARCHÉS RÉGIONAUX : *Nouvel élargissement de la couverture mondiale*

#### *Pénétration du marché*

Les chiffres relatifs à la pénétration du marché ont continué d'évoluer dans le bon sens. L'étude SES Satellite Monitor, publiée en mars 2014, a confirmé une progression de 5,4 % de la couverture mondiale du système satellitaire de SES en 2013, à 291 millions de foyers TV (2012 : 276 millions de foyers). Tous les marchés sont en croissance ; en Europe, ce chiffre est passé à 151 millions de foyers TV, soit une hausse de 5 % par rapport à 2012. C'est dans les marchés en développement que la progression a été la plus forte : 18 % en Inde et 7 % en Asie-Pacifique.

Le nombre de chaînes haute définition (HD) et à définition standard (SD) diffusées sur les satellites SES au 30 juin 2014 est en progression de 3,9 % par rapport au 31 décembre 2013, à 6 481, dont 1817 chaînes HD (+ 1,3 %).

#### *Europe*

Le chiffre d'affaires de la région Europe a augmenté de 13,7 % à taux de change constants à 514,7 millions d'euros, grâce aux nouveaux contrats de capacités signés en 2013 notamment avec Sky Deutschland, à l'évolution favorable des ventes de la plate-forme HD+ en Allemagne et aux contrats récemment conclus qui ont apporté leur contribution sur le semestre.

Le lancement commercial de la diffusion en Ultra Haute Définition (UHD) ne devrait plus tarder ; SES et plusieurs de ses clients ont en effet effectué des essais de diffusion qui se sont révélés concluants. Ainsi, au second trimestre, Sky Deutschland a procédé à des tests de transmission en direct via les satellites de SES, dont, en première mondiale, la retransmission UHD de bout en bout d'un match de football ; Oi a mené des tests similaires au Brésil et Eurovision a diffusé les rencontres de la Coupe du monde de la FIFA 2014 en Ultra HD sur son réseau mondial.

La vente de capacités à Eutelsat, à la position 28,5 degrés Est, a eu un impact important sur le chiffre d'affaires du premier semestre. Cette vente de huit répéteurs à Eutelsat s'inscrit dans le cadre d'un accord global conclu en janvier 2014.

Les principaux événements survenus au cours de la période comprennent la signature d'un contrat avec le diffuseur autrichien ORF, qui a ainsi ajouté un troisième répéteur pour la diffusion de programmes en HD. Un nouveau contrat a été signé avec SIS Live pour l'utilisation des capacités en bande Ka à bord d'ASTRA 1L en vue de la retransmission par satellite. NBC a choisi SES pour la fourniture de capacités satellitaires en utilisation occasionnelle dans le cadre de la couverture des Jeux Olympiques de Sotchi. TowerCom, l'opérateur slovaque de télécommunications et de chaînes de télévision, a renouvelé son contrat de capacités sur ASTRA 3B à la position 23,5 degrés Est. La BBC a contracté des capacités additionnelles à la position 28,2 degrés Est pour assurer la couverture du tournoi de tennis de Wimbledon, du festival de Glastonbury et des Jeux du Commonwealth.

La demande de capacités satellitaires a fortement augmenté à l'occasion de la Coupe du Monde de la FIFA 2014 pour la retransmission des matchs de football disputés dans les 12 stades du Brésil. Les satellites SES ont assuré plus de 39 000 heures de couverture de la Coupe du Monde, avec plus de 450 MHz de capacités satellitaires en utilisation occasionnelle, pour les téléspectateurs d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et d'Europe. Les satellites NSS-806, SES-6 et NSS-7 ont permis la transmission d'une offre de contenus et de signaux de

distribution et d'autres satellites SES et infrastructures au sol ont étendu la distribution à d'autres régions, comme l'Asie, l'Australie et le Moyen-Orient. Le satellite AMC-9 de SES a assuré la retransmission des rencontres en direction du Mexique et des États-Unis d'Amérique, tandis que les satellites SES-1, SES-2, SES-4, SES-5, SES-6 et AMC-1 ont également joué un rôle important pour la diffusion de l'événement.

Le succès de la plate-forme HD+ en Allemagne ne se dément pas, totalisant plus de 1,5 million de clients payants au 30 juin 2014, soit une progression de 29 % par rapport au premier semestre 2013. 1,3 million de foyers supplémentaires bénéficient actuellement d'une offre d'essai gratuite. La plate-forme HD+ propose aujourd'hui 20 chaînes HD aux téléspectateurs.

ASTRA 5B est entré en service en juin 2014 à la position orbitale de 31,5 degrés Est. Grâce à ses 40 répéteurs BSS en bande Ku et à ses deux répéteurs en bande Ka, le satellite apporte un solide complément de capacités sur cette position, dont une partie a déjà été contractée par un grand client de la région. Le satellite transporte aussi la deuxième charge hébergée pour le système de navigation par recouvrement géostationnaire (EGNOS-2) de la Commission européenne, dont les préparatifs se poursuivent en vue de la mise en service.

SES Broadband Services a également signé des contrats portant sur la fourniture d'une connectivité haut débit à un certain nombre de villages allemands, grâce à la solution « ASTRA Connect for Communities », qu'est venu compléter, en avril 2014, l'accord conclu avec le prestataire de services OrbitComm.

### *Amérique du Nord*

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires a diminué de 13,5 % à 167,2 millions d'euros, à taux de change constants, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est imputable au non-renouvellement de contrats par des clients gouvernementaux en raison de restrictions budgétaires au niveau fédéral. CHIRP, la charge utile hébergée de SES, fait partie des programmes qui n'ont plus de financement depuis le début de l'année. L'activité est, par ailleurs, restée stable, avec la signature d'un certain nombre de nouveaux contrats couvrant à la fois des activités commerciales et gouvernementales.

SES Government Solutions (SES-GS) a décroché de nouveaux contrats, qui viennent soutenir les anticipations de croissance à moyen terme, mais la progression du chiffre d'affaires n'en continue pas moins de pâtir des restrictions budgétaires mises en place aux États-Unis. SES-GS propose depuis le 30 juin 2014 les services O3b dans son programme destiné à la General Services Administration (GSA), devenant ainsi le premier partenaire à offrir des capacités O3b directement au gouvernement américain.

MTN Communications a annoncé un accord d'extension des capacités en vue de fournir des connexions de communication fiables aux marchés des croisières, des yachts, des transbordeurs, de la navigation commerciale, des secteurs pétrolier et gazier et gouvernementaux. La société utilise plusieurs répéteurs à bord de deux satellites.

### *International*

Dans les activités internationales, le chiffre d'affaires a progressé de 8,2 % à 257,0 millions d'euros à taux de change constants par rapport à la même période de l'exercice précédent.

SES-6 a été un important levier de cette croissance en glissement annuel, avec la contribution pleine et entière sur la période des services de télédiffusion en réception directe au Brésil.

Des renouvellements et de nouveaux contrats ont été conclus dans plusieurs pays au cours du semestre. Orange Business Services a renouvelé et étendu le contrat de capacités utilisées à bord du satellite NSS-12 pour accompagner la demande grandissante de connectivité dans la Fédération russe, en recourant à la fois à des capacités en bande C et en bande Ku.

Le satellite SES-8 est entré en service au début du mois de février 2014 et a commencé à desservir les marchés asiatiques. La montée en puissance de la charge utile se poursuit et va aller en augmentant au second semestre 2014 et en 2015.

Grâce à son satellite NSS-806 situé à 47,5 degrés Ouest, SES a lancé un nouveau « voisinage » de distribution vidéo pour l'Amérique latine. L'exploitation de cette nouvelle position orbitale va permettre d'étendre les capacités de distribution de chaînes vidéo aux têtes de réseau câblé et de prendre en charge le nombre grandissant de chaînes HD dans la région. SES, qui compte déjà une solide position orbitale avec le satellite SES-6 à 40,5 degrés Ouest, va ainsi proposer grâce au NSS-806 une offre à double créneau de grande valeur pour l'expansion et la redondance à destination des programmeurs et des radiodiffuseurs. La croissance devrait s'amplifier encore grâce aux deux nouvelles positions orbitales obtenues par SES à 48 degrés Ouest et à 64 degrés Ouest dans le cadre de l'appel d'offres sur l'attribution du spectre de fréquences lancé par les autorités brésiliennes en juin 2014. Confiant dans les perspectives ainsi offertes, le grand radiodiffuseur Encompass Latin America (ex-TIBA) a déjà signé un contrat multi-répéteurs.

Telefonica Global Solutions a conclu un accord capacitaire en bande C à bord du satellite NSS-7 afin d'améliorer et étendre la portée des très populaires services voix et données mobiles VIVO de Telefonica dans le nord du Brésil et de répondre ainsi à une demande en expansion.

Alruya, un intégrateur de systèmes et opérateur VSAT de premier plan, basé en Libye, a signé un accord portant sur l'utilisation des capacités du satellite NSS-7, situé à 20 degrés Ouest, pour offrir des services de voix sur IP et un accès Internet à haut débit.

Cetel, un grand opérateur VSAT, a signé un nouvel accord de capacités de 72 MHz sur le satellite NSS-7 positionné à 20 degrés Ouest qui lui permettra d'étendre ses réseaux VSAT en Afrique.

Pour Gogo, la fourniture de services de connectivité haut débit sans couture aux passagers des vols transatlantiques est devenue une réalité depuis avril 2014, grâce aux capacités fournies par trois satellites du groupe SES : SES-1, SES-6 et SES-4, qui couvrent respectivement le territoire américain, l'Atlantique Nord et l'Europe.

Telecomm Mexico a signé un important accord capacitaire afin de permettre aux collectivités rurales isolées d'accéder aux services à large bande et haut débit. Grâce à cinq répéteurs à bord du satellite AMC-3, Telecomm Mexico fournit à 11 000 écoles et centres communautaires mexicains des services voix et un accès à Internet. Le satellite AMC-3 a été repositionné en 2012 à 67 degrés Ouest pour répondre à la demande grandissante de capacités satellitaires au Mexique et en Amérique latine.

## 4. AUTRES DÉVELOPPEMENTS :

### *O3b Networks*

Conformément à son modèle d'entreprise, O3b Networks' (« O3b ») fournit une connectivité haut débit entre entreprises dans le monde en développement grâce à une constellation de satellites en bande Ka en orbite moyenne terrestre. O3b a lancé ses quatre premiers satellites en juin 2013 et a confirmé la mise en service initiale du système O3b Networks' ("O3b"). Les satellites 5 à 8, dont le lancement le 10 juillet 2014 a été un succès, sont actuellement soumis à des tests en orbite. Leur mise en service commerciale est prévue pour le mois de septembre, à l'issue des tests.

### *Financement*

En janvier 2014, la société a obtenu le renouvellement de sa facilité de crédit renouvelable pour un montant de 1,2 milliard d'euros à des conditions favorables. La facilité de crédit renouvelable multidevises à 5 ans est assortie de deux options de renouvellement d'un an. La marge d'après la note de crédit actuelle de la société, soit BBB / Baa2, est de 45 pb par an.

En mars 2014, SES a renforcé sa position financière en lançant une deuxième émission obligataire en dollars U.S. en deux tranches : des obligations au taux de 2,5 % à échéance 2019 pour un montant de 500 millions d'USD et des obligations au taux de 5,3 % à échéance 2044 pour un montant de 500 millions d'USD. Cette opération, qui augmente la part de la dette libellée en dollars U.S. au bilan contribue à améliorer la couverture naturelle de l'exposition de SES au dollar U.S. Elle rallonge également la maturité de la dette globale, sans modifier le coût de financement moyen qui est de 3,96 %.

### *Règlement du litige avec Eutelsat*

Le 30 janvier 2014, SES et Eutelsat ont annoncé le règlement du litige concernant l'opération par SES des fréquences allemandes à 28,5 degrés Est. Les deux sociétés ont conclu une série d'accords, dont le règlement exhaustif de la procédure judiciaire confirmant le droit de SES d'opérer de la position orbitale de 28,5 degrés Est ainsi que la mise en place, à long terme, d'éléments de nature commerciale et de coordination de fréquences. Les accords ainsi conclus permettent à SES d'exploiter pleinement les infrastructures satellitaires dans lesquelles notre Groupe a investi en utilisant d'une manière optimale les fréquences.

### *Assemblée générale annuelle*

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui s'est tenue le 3 avril, toutes les résolutions soumises à l'assemblée ont été approuvées, notamment le dividende de 1,07 EUR par action A, qui a été payé le 24 avril. M. Ramu Potarazu a été nommé en qualité de membre du Conseil d'administration.

Lors de sa première réunion après l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration de SES S.A. a nommé René Steichen au poste de Président du conseil d'administration, François Tesch et Jean-Paul Zens ont quant à eux été nommés Vice-présidents. Après sa nomination, René Steichen a annoncé que, conformément à la clause de limite d'âge figurant dans le règlement interne de la société, il quittera le poste de Président du conseil d'administration de SES à la fin de l'année. Suite à la déclaration de M. Steichen, et sur sa proposition, le Conseil



d'administration de SES a désigné Romain Bausch pour lui succéder au poste de Président du Conseil d'administration à compter du 1er janvier 2015.

## 5. PERSPECTIVES ET PRÉVISIONS : *Confirmées*

### *Prévisions financières*

SES continue de tabler sur une croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA s'inscrivant dans une fourchette de 6 %-7 % à taux de change et à périmètre constants en 2014. Compte tenu du nouveau report de lancement du satellite ASTRA 2G, les recettes générées en 2014 seront désormais inférieures aux prévisions. Cet impact est pris en compte dans la fourchette de prévisions, qui repose, par ailleurs, sur l'hypothèse de l'absence de modification ultérieure du calendrier de lancement ou de l'état de santé des satellites.

SES est dans une phase de réduction significative des dépenses d'investissement, même si le groupe poursuit ses investissements dans la croissance. Cette baisse des dépenses conjuguée à l'augmentation du chiffre d'affaires et de l'EBITDA va entraîner une croissance robuste de la trésorerie disponible qui pourra être affectée à d'autres investissements de croissance et à la génération de rendement à long terme pour l'actionnaire.

*Les résultats de SES au titre du troisième trimestre 2014 seront publiés le vendredi 31 octobre.*

### **Déclaration de responsabilité**

Il est de la responsabilité du Conseil d'administration et de la direction de la société d'assurer le respect des procédures et enregistrements comptables adéquats permettant, à tout moment, une présentation de la situation financière du groupe ne comportant pas d'anomalies significatives. Cette responsabilité couvre également la mise en place d'un système de contrôles internes approprié garantissant un déroulement efficace et transparent des opérations commerciales du groupe. Conformément à l'article 3 de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, nous déclarons que, à notre meilleure connaissance, les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour la période se terminant au 30 juin 2014, préparés suivant les normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle des actifs et passifs, de la situation financière et du bénéfice de SES, ainsi que de ses filiales incluses dans la consolidation, prise comme un tout, de la période. Par ailleurs, la présentation des informations financières par la direction contient une description fidèle des développements, de la performance et de la position de la société ainsi que de ses filiales incluses dans la consolidation, prise comme un tout, ainsi que des risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, le cas échéant.



René Steichen  
Président du Conseil d'administration



Karim Michel Sabbagh  
Président et Directeur  
général



## Rapport d'examen de l'information financière consolidée intermédiaire résumée

Aux actionnaires de  
**SES S.A.**

---

### *Introduction*

Nous avons procédé à l'examen de l'information financière consolidée intermédiaire résumée ci-jointe de SES S.A. et de ses filiales (le « Groupe ») au 30 juin 2014, comprenant l'état de la situation financière intermédiaire consolidée résumé au 30 juin 2014, ainsi que le compte de résultat intermédiaire consolidé résumé, l'état intermédiaire consolidé résumé du résultat global, du tableau résumé des flux de trésorerie consolidé ainsi que de l'état des variations des capitaux propres consolidés pour la période de 6 mois se terminant à cette date, et de l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation de l'information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à la norme comptable internationale IAS 34 relative à « l'information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen.

### *Étendue de notre examen limité*

Nous avons effectué notre examen selon la norme internationale relative aux missions d'examen ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire effectué par l'auditeur indépendant de l'entité » telle qu'adoptée par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Un examen de l'information financière intermédiaire consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toutes autres procédures appropriées. Un examen ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes internationales d'audit et ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### *Conclusion*

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire résumée ci-jointe n'a pas été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la norme comptable internationale IAS 34 relative à « l'information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Représentée par

Gilles Vanderweyen

Luxembourg, le 24 juillet 2014

# Compte de résultat intermédiaire consolidé résumé

Semestre clos au 30 juin

<i>En millions d'euros</i>	<b>2014</b>	2013
Chiffre d'affaires	<b>938,9</b>	910,5
Charges d'exploitation	<b>(245,1)</b>	(248,5)
EBITDA	<b>693,8</b>	662,0
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	<b>(233,0)</b>	(236,2)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	<b>(23,3)</b>	(17,2)
Résultat opérationnel	<b>437,5</b>	408,6
Produits financiers	<b>3,5</b>	1,8
Charges financières	<b>(88,7)</b>	(84,3)
Charges financières nettes	<b>(85,2)</b>	(82,5)
Résultat avant impôt	<b>352,3</b>	326,1
Impôt sur le résultat	<b>(53,7)</b>	(45,3)
Quote-part du résultat des co-entreprises et des sociétés mises en équivalence	<b>(7,2)</b>	(12,3)
Résultat net de la période	<b>291,4</b>	268,5
Dont :		
Part attribuable au Groupe	<b>290,9</b>	268,0
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>0,5</b>	0,5

## Résultat par action pondéré avant et après dilution<sup>1</sup>

Semestre clos au 30 juin

<i>En euros</i>	<b>2014</b>	2013
Actions de catégorie A	0,72	0,67
Actions de catégorie B	0,29	0,27

<sup>1</sup> Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice revenant aux titulaires d'actions ordinaires par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période, ajusté en fonction des droits économiques de chaque catégorie d'actions. Le résultat par action après dilution ne diffère pas significativement du bénéfice par action avant dilution.

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

# État intermédiaire consolidé résumé du résultat global

Semestre clos au 30 juin

<i>En millions d'euros</i>	<b>2014</b>	2013
<b>Résultat net de la période</b>	<b>291,4</b>	268,5
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments pouvant être ultérieurement reclassés en compte de résultat</b>		
Effets des variations de change	<b>33,7</b>	75,9
Résultat net des opérations de couverture des investissements nets	<b>(13,4)</b>	(28,9)
Effets d'impôts liés	<b>3,6</b>	9,0
<b>Total des mouvements des opérations de couverture des investissements nets, après impôts</b>	<b>(9,8)</b>	(19,9)
Mouvements nets des opérations de couverture des flux de trésorerie	--	(13,8)
Effets d'impôts liés	--	4,1
<b>Total des mouvements nets des opérations de couverture des flux de trésorerie, après impôts</b>	--	(9,7)
<b>Total des éléments pouvant être ultérieurement reclassés en compte de résultat</b>	<b>23,9</b>	46,3
<b>Total des autres éléments du résultat global, après impôt</b>	<b>23,9</b>	46,3
<b>Total du résultat global, après impôt</b>	<b>315,3</b>	314,8
<b>Dont :</b>		
Part attribuable au Groupe	<b>314,0</b>	309,5
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>1,3</b>	5,3

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

## État de la situation financière intermédiaire consolidé résumé

<i>En millions d'euros</i>	<b>30 juin 2014</b>	31 décembre 2013
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles	<b>4 262,6</b>	3 747,7
Acomptes versés sur immobilisations corporelles en cours	<b>468,8</b>	1 099,8
Immobilisations incorporelles	<b>2 920,0</b>	2 750,3
Immobilisations financières et autres actifs non courants	<b>238,2</b>	306,9
<b>Total actifs non courants</b>	<b>7 889,6</b>	7 904,7
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	<b>9,1</b>	6,4
Créances clients et autres créances	<b>510,3</b>	586,6
Charges constatées d'avance	<b>32,5</b>	37,4
Instruments financiers dérivés	<b>--</b>	9,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1 045,5</b>	544,2
<b>Total actifs courants</b>	<b>1 597,4</b>	1 184,1
<b>Total actifs</b>	<b>9 487,0</b>	9 088,8
<b>Capitaux propres</b>		
Capitaux propres - Part attribuable au Groupe	<b>2 691,6</b>	2 820,7
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>76,9</b>	78,2
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>2 768,5</b>	2 898,9
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts obligataires et dettes envers les établissements de crédit	<b>4 203,8</b>	3 542,2
Provisions	<b>111,8</b>	129,0
Produits constatés et perçus d'avance	<b>267,3</b>	227,8
Impôts différés passifs	<b>639,5</b>	645,3
Autres passifs à long terme	<b>40,0</b>	59,7
<b>Total passifs non courants</b>	<b>5 262,4</b>	4 604,0
<b>Passifs courants</b>		
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	<b>825,6</b>	803,7
Provisions	<b>30,6</b>	12,6
Produits constatés d'avance	<b>274,8</b>	385,6
Dettes fournisseurs et autres dettes	<b>288,0</b>	341,4
Impôt sur le résultat exigible	<b>37,1</b>	42,6
<b>Total passifs courants</b>	<b>1 456,1</b>	1 585,9
<b>Total passifs</b>	<b>6 718,5</b>	6 189,9
<b>Total passifs et capitaux propres</b>	<b>9 487,0</b>	9 088,8

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

# Tableau résumé des flux de trésorerie consolidés

Semestre clos au 30 juin

<i>En millions d'euros</i>	2014	2013
Résultat avant impôt	352,3	326,1
Impôts acquittés pendant la période	(40,4)	(20,3)
Autres éléments non monétaires	328,3	324,4
<b>Résultat d'exploitation consolidé avant variation du BFR</b>	<b>640,2</b>	630,2
Variation des actifs et passifs opérationnels	(102,1)	(99,0)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>538,1</b>	531,2
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles	(60,1)	--
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles	(105,5)	(202,9)
Remboursement d'emprunt à des entreprises associées	--	14,0
Règlement des instruments de couverture d'investissement net	9,2	(57,0)
Investissements net dans les sociétés mises en équivalence	(7,2)	--
<b>Flux de trésorerie nets absorbés par les activités d'investissement</b>	<b>(163,6)</b>	(245,9)
<b>Flux de trésorerie disponibles avant activités de financement</b>	<b>374,5</b>	285,3
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produits des emprunts	707,7	1 172,4
Remboursement des emprunts	(46,8)	(598,1)
Intérêts sur emprunts	(96,1)	(85,6)
Dividendes versés sur les actions ordinaires <sup>1</sup>	(433,1)	(356,5)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales	(2,6)	--
Acquisition d'actions propres	(70,9)	--
Produits de cession d'actions propres	55,1	23,3
<b>Flux de trésorerie nets absorbés par les activités de financement</b>	<b>113,3</b>	155,5
<b>Flux de trésorerie disponible après activités de financement</b>	<b>487,8</b>	440,8
Effets des variations de change	13,5	(15,3)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>501,3</b>	425,5
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en début de période	544,2	240,0
<b>Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en fin de période</b>	<b>1 045,5</b>	665,5

<sup>1</sup> Les dividendes s'entendent nets des dividendes perçus au titre des actions propres, soit 0,4 million d'euros (2013 : 2,8 millions d'euros).

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

# État des variations des capitaux propres consolidés

Semestre clos au 30 juin 2014

<i>En millions d'euros</i>	Part attribuable au Groupe								Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital souscrit	Prime d'émission	Actions propres	Autres réserves	Résultats reportés	Réserve de couverture des flux de trésorerie	Écarts de conversion cumulés	Total		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>633,0</b>	<b>595,9</b>	<b>(29,6)</b>	<b>1 917,9</b>	<b>562,4</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(857,5)</b>	<b>2 820,7</b>	<b>78,2</b>	<b>2 898,9</b>
Résultat de la période	--	--	--	--	290,9	--	--	290,9	0,5	291,4
Autres éléments du résultat global	--	--	--	--	--	--	23,1	23,1	0,8	23,9
<b>Résultat global de la période</b>	--	--	--	--	<b>290,9</b>	--	<b>23,1</b>	<b>314,0</b>	<b>1,3</b>	<b>315,3</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2013	--	--	--	129,3	(129,3)	--	--	--	--	--
Dividendes versés (nets des dividendes reçus sur les actions propres)	--	--	--	--	(433,1)	--	--	(433,1)	(2,6)	(435,7)
Variations des actions propres	--	--	(70,9)	--	--	--	--	(70,9)	--	(70,9)
Ajustements liés aux paiements fondés sur des actions	--	--	--	4,9	--	--	--	4,9	--	4,9
Exercice d'options de souscription d'actions	--	--	74,2	(18,2)	--	--	--	56,0	--	56,0
Autres variations	--	(2,4)	2,4	--	--	--	--	--	--	--
<b>Au 30 juin 2014</b>	<b>633,0</b>	<b>593,5</b>	<b>(23,9)</b>	<b>2 033,9</b>	<b>290,9</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(834,4)</b>	<b>2 691,6</b>	<b>76,9</b>	<b>2 768,5</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés résumés.



# État des variations des capitaux propres consolidés

Semestre clos au 30 juin 2013

<i>En millions d'euros</i>	Part attribuable au Groupe								Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital souscrit	Prime d'émission	Actions propres	Autres réserves	Résultats reportés	Réserve de couverture des flux de trésorerie	Écarts de conversion cumulés	Total		
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (retraité)</b>	<b>633,0</b>	<b>589,3</b>	<b>(75,4)</b>	<b>1 664,7</b>	<b>650,1</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(659,9)</b>	<b>2 801,7</b>	<b>79,4</b>	<b>2 881,1</b>
Résultat de la période	--	--	--	--	268,0	--	--	268,0	0,5	268,5
Autres éléments du résultat global	--	--	--	--	--	(9,7)	51,2	41,5	4,8	46,3
<b>Résultat global de la période</b>	--	--	--	--	<b>268,0</b>	<b>(9,7)</b>	<b>51,2</b>	<b>309,5</b>	<b>5,3</b>	<b>314,8</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2012	--	--	--	258,6	(258,6)	--	--	--	--	--
Dividendes versés (nets des dividendes reçus sur les actions propres)	--	--	--	--	(390,2)	--	--	(390,2)	--	(390,2)
Variations des actions propres	--	--	38,6	--	--	--	--	38,6	--	38,6
Ajustements liés aux paiements fondés sur des actions	--	(14,1)	--	5,2	--	--	--	(8,9)	--	(8,9)
Autres variations	--	--	--	--	(3,9)	--	--	(3,9)	--	(3,9)
<b>Au 30 juin 2013 (retraité)</b>	<b>633,0</b>	<b>575,2</b>	<b>(36,8)</b>	<b>1 928,5</b>	<b>265,4</b>	<b>(9,8)</b>	<b>(608,7)</b>	<b>2 746,8</b>	<b>84,7</b>	<b>2 831,5</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers intermédiaires consolidés résumés.

# Notes jointes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

(en millions d'euros, sauf indication contraire)

## Note 1 – Informations relatives à la société

SES S.A. (« la société ») a été constituée le 16 mars 2001 sous forme de société anonyme de droit luxembourgeois. Les références faites au « Groupe » dans les notes ci-après visent la société, ses filiales et sociétés mises en équivalence. SES est cotée sous le symbole « SESG » à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris.

Ce rapport en langue française a été préparé à partir de la version anglaise. En cas de différence d'interprétation entre la version française et la version anglaise, cette dernière prévaut.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société SES S.A. pour le semestre clos le 30 juin 2014 a été autorisée par décision du Conseil d'administration en date du 24 juillet 2014. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été examinés, mais non audités.

## Note 2 – Résumé des méthodes comptables

### Principes de préparation

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour le semestre clos le 30 juin 2014 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toutes les informations requises dans les états financiers annuels, et s'entendent en référence aux états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 décembre 2013. Le montant des impôts à payer au titre du semestre est calculé sur la base du taux d'imposition qui s'appliquerait à l'ensemble du résultat attendu pour l'exercice.

Certains montants inclus à titre de comparaison dans l'état de la situation financière intermédiaire consolidé résumé ont été reclassés pour tenir compte de la présentation au titre de la période en cours.

### Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées dans la préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés sont conformes à celles suivies pour la préparation des états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et de l'interprétation correspondante à compter du 1er janvier 2014, comme indiqué ci-après.

#### *IFRS 10 États financiers consolidés*

Les filiales au sens de la norme IFRS 10 sont toutes les entités (y compris les entités « structurées ») contrôlées par le Groupe. On estime que le Groupe exerce le contrôle d'une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette dernière, qu'il est exposé, ou peut prétendre, à des rendements variables de cette entité et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir afin d'influer sur ces rendements. Les filiales sont réputées entièrement consolidées à compter de la date de transfert de leur contrôle au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où cesse ce contrôle. Le Groupe a appliqué la norme IFRS 10 avec effet rétroactif, conformément aux dispositions de transition de cette dernière. L'adoption de cette norme n'a eu aucun effet sur la position financière ni sur les performances du Groupe.

#### *IFRS 11 Partenariats*

La norme IFRS 11 s'intéresse aux droits et obligations des parties à un accord, plutôt qu'à la forme juridique de ce dernier. Il existe deux types de partenariats : les activités conjointes et les coentreprises. On parle d'activités conjointes lorsque les investisseurs ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des engagements d'un accord. Le coparticipant doit comptabiliser sa part des actifs, des passifs, des produits et des charges. On parle de coentreprises lorsque les investisseurs détiennent des droits sur les actifs nets de l'accord. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La consolidation proportionnelle des partenariats n'est plus autorisée. Avec effet au 1er janvier 2012, le Groupe a volontairement modifié ses méthodes de comptabilisation des coentreprises, pour passer de la consolidation proportionnelle à la comptabilisation par mise en équivalence. Le Groupe n'a aucun partenariat au 30 juin 2014. Ainsi, l'adoption de cette norme n'a eu aucun effet sur sa position financière ni sur sa performance.

#### *IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

La norme IFRS 12 précise toutes les informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les partenariats, sociétés mises en équivalence, entités structurées et autres véhicules hors bilan. Le Groupe appliquera les nouvelles obligations d'information prescrites par cette norme pour la rédaction de son rapport annuel au 31 décembre 2014. L'adoption de cette norme n'a eu aucun effet sur la position financière ni sur la performance du Groupe.

#### *IFRIC 21 Taxes prélevées par une autorité publique*

L'interprétation IFRIC 21 régit la comptabilisation de l'obligation de paiement d'une taxe hors impôt sur le revenu. L'interprétation précise ce qui constitue l'événement donnant lieu à l'obligation de paiement d'une telle taxe, et dans quel cas il convient de comptabiliser un passif à cet égard. Cette interprétation s'applique dorénavant pour les exercices commençant à partir du 1er janvier 2014. Le Groupe n'étant actuellement pas soumis à d'importantes taxes prélevées par une autorité publique, l'impact de cette interprétation sur ce dernier reste mineur.

### **Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées**

Un certain nombre de nouvelles normes et modifications apportées aux normes et interprétations sont pertinentes pour le Groupe et s'y appliqueront pour les exercices commençant après le 1er janvier 2014. Elles n'ont pas été adoptées par anticipation pour les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés:

#### *IFRS 9 Instruments financiers*

La norme IFRS 9 s'intéresse à la classification, à l'évaluation et à la comptabilisation des actifs et passifs financiers. Cette norme a été publiée en deux étapes, en novembre 2009 et en octobre 2010. Elle remplace les dispositions de la norme IAS 39 relatives à la classification et à l'évaluation des instruments financiers. Selon la norme IFRS 9, les actifs financiers doivent être classés en deux catégories à des fins d'évaluation : à la juste valeur ou au coût amorti. La méthode d'évaluation choisie est déterminée lors de la première comptabilisation des actifs concernés. La classification dépend du modèle économique de l'entité en matière de gestion de ses instruments financiers et des dispositions contractuelles applicables aux flux de trésorerie de l'instrument. En ce qui concerne les passifs financiers, la norme conserve l'essentiel des obligations énoncées par la norme IAS 39. Le principal changement réside dans le fait que, lorsque l'option de l'évaluation à la juste valeur a été choisie pour les passifs financiers, les variations de juste valeur liées à leur propre risque de crédit sont constatées dans les autres éléments du résultat global au lieu du compte de résultat, à moins que cela n'induisse un décalage comptable. En outre, la norme définitive sur la couverture (hors macro couverture), publiée en novembre 2013, rapproche davantage la comptabilisation de la couverture des risques à la gestion du risque, et devrait donc se traduire par la publication d'informations plus utiles à la prise de décision des utilisateurs des états financiers. La norme définitive n'est pas attendue avant fin 2014. Le Groupe n'a pas encore évalué à sa pleine mesure l'effet de la norme IFRS 9. Il étudiera également l'effet des phases ultérieures de la norme IFRS 9 une fois celles-ci terminées par l'IASB. La date d'application n'a pas encore été déterminée, et la norme IFRS 9 n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne.

#### *IAS 19 Avantages du personnel (révisée) – Modifications de la norme IAS 19 (révisée)*

Ces modifications clarifient l'application de la norme IAS 19 « Avantages du personnel » (2011), désignée comme la norme IAS 19 « Avantages du personnel » (révisée), concernant les plans exigeant une contribution des salariés ou de tierces parties au coût des prestations accordées. La modification précise que les cotisations des salariés aux avantages du personnel qui sont liées à la durée de présence dans l'entreprise sont comptabilisées dans le compte de résultat durant toute la vie active du salarié. Les cotisations non liées à la durée de présence dans l'entreprise se reflètent dans l'évaluation de l'obligation au titre des prestations. La modification ne concerne pas la comptabilisation des cotisations volontaires. Selon le Groupe, cette modification, qu'il prévoit d'adopter pour les exercices commençant après le 1er juillet 2014, ne devrait pas avoir d'effet significatif sur ses comptes. Cette version modifiée de la norme n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne.

#### *IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients*

La norme IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec les clients, sauf les contrats de location, les contrats d'assurance et ceux portant sur des instruments financiers. Elle met en place un processus en cinq étapes auquel le Groupe devra se conformer. La nouvelle norme va plus loin qu'un simple « effet commercial », que la « juste valeur » et que les « risques et avantages », et se traduira par une nette augmentation du volume des informations publiées relativement au chiffre d'affaires. La norme IFRS 15 sera applicable aux états financiers des périodes commençant à compter du 1er janvier 2017 (l'application par anticipation étant autorisée). Elle n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne. Le Groupe est encore en train d'étudier les effets de cette nouvelle norme sur ses états financiers futurs.

Dans le cadre de son projet d'amélioration annuel, l'IASB a légèrement modifié certaines normes. Les améliorations apportées en 2012 et en 2013 portent sur des incohérences entre normes IFRS, ou sur

des points dont la formulation devait être clarifiée. Ces modifications prennent effet au 1er juillet 2014. Selon le Groupe, elles ne devraient pas avoir de conséquences significatives pour ses états financiers consolidés. Ces modifications n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne.

Aucune autre norme IFRS ou interprétation IFRIC non encore effective ne devrait avoir un effet notable pour le Groupe.

### **Note 3 – Estimations**

La préparation des états financiers intermédiaires consolidés résumés exige de la direction de formuler des appréciations, de procéder à des estimations et d'utiliser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants publiés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats effectifs peuvent différer de ces estimations.

Lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés, les appréciations significatives formulées par la direction au moment d'appliquer les méthodes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude des estimations étaient les mêmes que celles des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2013, sauf pour l'effet des changements apportés aux méthodes comptables décrits ci-dessus (voir également la note 12).

### **Note 4 – Gestion du risque financier**

#### *Facteurs de risque financiers*

Les activités du Groupe l'exposent à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt pour les évaluations à la juste valeur et pour l'évaluation des flux de trésorerie et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ne comportent pas toutes les informations sur la gestion du risque financier dont la publication est requise dans les états financiers annuels, et s'entendent donc en référence aux états financiers annuels du Groupe au 31 décembre 2013. Ni les équipes, ni les pratiques de gestion du risque n'ont fait l'objet de changements significatifs depuis la fin de l'exercice 2013.

#### *Risque de liquidité*

Par rapport à la fin de l'exercice 2013, et à l'exception d'une deuxième émission d'obligations 144A (voir note 10), les sorties de trésorerie contractuelles non actualisées au titre des engagements financiers n'ont connu aucun changement significatif.

#### *Estimation de la juste valeur*

Le tableau ci-après présente, par méthode d'évaluation, les instruments financiers détenus à la juste valeur.

Les différents niveaux sont définis comme suit :

- 1) Cours de marché (non retraités) sur les marchés actifs des actifs ou passifs identiques (niveau 1) ;
- 2) Informations autres que les cours de marché du niveau 1 observables pour l'élément d'actif ou de passif, soit directement (prix ou cours), soit indirectement (dérivé des prix ou cours) (niveau 2) ;
- 3) Informations sur l'élément d'actif ou de passif ne découlant pas de données de marché observables (données théoriques) (niveau 3).

La juste valeur des placements faisant l'objet d'échanges actifs sur des marchés financiers organisés est déterminée en fonction des cours de marché acheteurs à la clôture de la séance à la date de publication. La juste valeur des placements non négociés sur un marché actif s'appuie sur des méthodes de valorisation, parmi lesquelles les transactions effectuées récemment aux conditions habituelles du marché, la comparaison à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument sensiblement identique, l'actualisation des flux de trésorerie et les modèles d'évaluation des prix des options.

La juste valeur des contrats à terme sur devises est calculée par rapport aux taux de change à terme actuels des contrats présentant des profils d'échéance similaires. La juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est fixée en fonction des valeurs de marché d'instruments similaires.

Le Groupe ne comportait aucun élément d'actif ou de passif évalué à la juste valeur au 30 juin 2014. Le tableau ci-après présente les actifs et passifs du Groupe évalués à la juste valeur au 31 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013

<b>Actifs</b> (en millions d'euros)	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
<b>Dérivés utilisés à des fins de couverture</b>				
- Contrats d'échange sur devises		- 9,5	-	9,5
<b>Total des actifs</b>		<b>- 9,5</b>	<b>-</b>	<b>9,5</b>

## Note 5 – Informations sectorielles

Pour analyser la performance du segment opérationnel, les chiffres comparables de l'exercice antérieur ont été regroupés en utilisant, pour toutes les devises, le taux de change pratiqué pour chaque mois de la période en cours. Ces chiffres retraités de l'exercice précédent sont accompagnés d'une note indiquant « à taux de change constants ». Les résultats financiers du semestre clos au 30 juin pour le segment opérationnel des satellites et les chiffres comparables de l'exercice précédent, à taux de change constants, sont indiqués ci-après :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2014</b>	2013 à taux de change constants	2013
Chiffre d'affaires	<b>938,9</b>	883,4	910,5
Charges d'exploitation	<b>(245,1)</b>	(237,1)	(248,5)
EBITDA <sup>1</sup>	<b>693,8</b>	646,3	662,0
Marge brute d'exploitation (%)	<b>73,9 %</b>	73,2 %	72,7 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	<b>(256,3)</b>	(246,4)	(253,4)
Résultat opérationnel	<b>437,5</b>	399,9	408,6

<i>En millions d'euros</i>	2013	2012 à taux de change constants	2012
Chiffre d'affaires	910,5	891,7	891,9
Charges d'exploitation	(248,5)	(226,7)	(226,8)
EBITDA <sup>1</sup>	662,0	665,0	665,1
Marge d'exploitation brute (%)	72,7 %	74,6 %	74,6 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(253,4)	(253,5)	(253,6)
Résultat opérationnel	408,6	411,5	411,5

<sup>1</sup>Earnings Before Interest, Taxation, Depreciation and Amortisation : excédent brut d'exploitation avant frais financiers, impôt et amortissements

À taux de change constants, le chiffre d'affaires tel que publié se répartit comme suit par région :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2014</b>	2013	Variation
Europe	<b>514,7</b>	452,6	+13,7 %
Amérique du Nord	<b>167,2</b>	193,3	-13,5 %
International	<b>257,0</b>	237,5	+8,2 %
Total	<b>938,9</b>	883,4	+6,3 %

## Note 6 – Participations dans des entreprises associées

Au 30 juin 2014, SES détenait une participation de 44,75 % dans le groupe de sociétés O3b Networks, contre 46,85 % à la clôture de l'exercice précédent. La valeur comptable de la participation dans le capital d'O3b Networks est passée de 132,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 à 124,4 millions d'euros au 30 juin 2014.

En avril 2014, O3b a passé plusieurs accords avec ses actionnaires et avec ses créanciers en vue de restructurer sa dette. Les engagements financiers de SES envers O3b n'ont pas été significativement modifiés par l'accord de financement. Le 10 juillet 2014 ont été lancés avec succès les satellites 5 à 8 de la flotte O3b ; ils sont actuellement en phase de test en orbite.

## Note 7 – Dividendes déclarés et payés au cours de la période

<i>En millions d'euros</i>	<b>Semestre clos le 30 juin 2014</b>	Semestre clos le 30 juin 2013
Dividende par action de catégorie A (2013 : 1,07 euro, 2012 : 0,97 euro)	<b>361,2</b>	327,5
Dividende par action de catégorie B (2013 : 0,43 euro, 2012 : 0,39 euro)	<b>72,3</b>	65,5
Total des dividendes déclarés au cours de la période*	<b>433,5</b>	393,0

\* Hors dividendes reçus sur les actions propres, à hauteur de 0,4 million d'euros (2013 : 2,8 millions d'euros).

## Note 8 – Actions émises par catégorie

Les actions émises au 30 juin 2014 sont restées les mêmes qu'au 31 décembre 2013.

	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Total
Actions émises	337 600 000	168 800 000	506 400 000

Au 30 juin 2014, le Groupe détenait 826 606 FDR - certificats de dépôt fiduciaire – (décembre 2013 : 1 678 009) appelés à être annulés dans le cadre de rachats d'actions ou liés à des programmes de rémunération des salariés fondés sur des actions.

## Note 9 – Résultat par action pour l'ensemble des activités

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net total de la période attribuable aux titulaires d'actions ordinaires, ajusté en fonction des droits économiques de chaque catégorie d'actions, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Les dividendes versés pour une action de catégorie B correspondent à 40 % des dividendes alloués à une action de catégorie A.

Pour le semestre clos au 30 juin 2014, la part du résultat net total revenant à chaque catégorie d'actions et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont indiqués au tableau ci-après.

	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Total
Part du résultat net revenant aux détenteurs d'actions ordinaires (en millions d'euros)	242,4	48,5	290,9
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période (en millions)	337,1	168,8	505,9
Bénéfice par action pondéré sur la période (en euros)	0,72	0,29	

Le calcul correspondant pour la même période de l'exercice précédent s'établit comme suit :

	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Total
Part du résultat net revenant aux détenteurs d'actions ordinaires (en millions d'euros)	223,0	45,0	268,0
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période (en millions)	334,4	168,8	503,2
Bénéfice par action pondéré sur la période (en euros)	0,67	0,27	

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période indiquée ci-dessus ne tient pas compte des actions propres détenues par le Groupe. Le bénéfice par action après dilution ne diffère pas de façon significative du bénéfice par action avant dilution.

## Note 10 – Emprunts obligataires et dettes envers les établissements de crédit

*Lancement d'une émission obligataire sur le marché 144A pour un montant d'un milliard de dollars américains en deux tranches, à échéance 2019 et 2044*

Le 17 mars 2014, SES a lancé une seconde émission obligataire sur le marché 144A aux États-Unis, portant sur un montant d'un milliard de dollars en deux tranches :

- 500 millions de dollars d'obligations à cinq ans au taux de 2,50 %, dont le prix a été fixé d'après le taux de référence de l'obligation du Trésor américain à 10 ans +105 points de base ; et,

- 500 millions de dollars d'obligations à trente ans au taux de 5,30 %, dont le prix a été fixé d'après le taux de référence de l'obligation du Trésor américain à 30 ans + 185 points de base.

Ces obligations ont été comptabilisées en tant que couvertures sur les investissements nets dans SES Americom Inc., dans New Skies Satellites BV et dans SES Satellite Leasing Limited, en vue de réduire l'exposition du Groupe au risque de change lié à ces trois placements. 650 millions d'euros ont été consacrés au remboursement de l'euro-obligation 2014 à échéance au 9 juillet 2014.

## Note 11 – Opérations avec les parties liées

Aucune opération avec des parties liées ayant un impact significatif sur la situation financière ou sur la performance du Groupe n'a eu lieu au cours du semestre clos le 30 juin 2014 (voir également la note 6).

## Note 12 – Règlement de la procédure avec Eutelsat

SES et Eutelsat Communications ont conclu une série d'accords parmi lesquels le règlement exhaustif de la procédure judiciaire concernant l'exploitation de la position orbitale 28,5° Est ainsi que la mise en place, à long terme, d'éléments de nature commerciale et de coordination de fréquences.

Le premier accord met fin à la procédure d'arbitrage entre Eutelsat et SES commencée en octobre 2012 auprès de la Chambre de Commerce Internationale (CCI) de Paris. Le litige portait sur un droit d'utilisation de 500 MHz de bande passante à la position orbitale 28,5° Est. Eutelsat a cessé, le 3 octobre dernier, l'exploitation de ces fréquences qui sont, depuis cette date, exploitées par SES.

Le différend est maintenant réglé, SES continuant d'opérer ses satellites à cette position orbitale et Eutelsat commercialisant, d'une manière indépendante, une partie de la capacité sur les fréquences précédemment contestées.

Le deuxième accord entre les deux sociétés porte sur la location à long terme, par Eutelsat, de ressources à la position 28,5° Est sur la flotte des satellites de SES. Eutelsat commercialisera en Europe, sur la flotte de SES, 125 MHz de bande passante (huit répéteurs Band-B) sur les 500 MHz ayant fait l'objet de la procédure judiciaire. Eutelsat commercialisera également sur la flotte de SES 250 MHz (12 répéteurs Band -A) qui ne faisaient pas l'objet de la procédure judiciaire. Les 20 répéteurs seront exploités sur trois nouveaux satellites, déployés par SES à 28,2/28,5° Est, ASTRA 2F, ASTRA 2E et ASTRA 2G. Les deux premiers satellites ont été lancés et sont en service. Le troisième devrait être lancé plus tard dans l'année.

Le troisième accord entre les deux sociétés porte sur une coordination technique de fréquences, en vertu des règles de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui va permettre aux deux parties d'optimiser l'usage de leurs droits respectifs à un certain nombre de positions orbitales sur l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Cet accord confirme et précise en termes techniques les couvertures géographiques et les niveaux de puissance de transmission autorisés pour les fréquences à ces positions orbitales.

Dans le cadre de ces accords, SES reconnaîtra des revenus de la vente des 12 répéteurs Band-A, dont huit d'entre eux reconnu sur la période actuelle. SES reconnaîtra des revenus aussi de la fourniture de services des huit répéteurs Band-B sur la durée du contrat. SES a également comptabilisé des actifs incorporels supplémentaires afin de tenir compte de l'avantage économique généré par la clarification des questions de coordination des fréquences techniques sur les différentes positions orbitales.

L'impact net de trésorerie n'est pas significatif sur la période, et restera probablement non significatif sur le second semestre 2014 et en 2015.

## **Note 13 – Litiges**

Aucun litige significatif n'avait donné lieu à une procédure à l'encontre du Groupe au 30 juin 2014.

## **Note 14 Événements postérieurs à la période de déclaration**

Le 17 Juillet 2014, SES a annoncé le développement du programme satellitaire SES-12 qui sera construit par Airbus Défense &Space.

Celui-ci qui sera co-positionné avec SES-8 à 95 degrés Est, desservira les marchés d'Asie pour la télédiffusion en réception directe, les applications gouvernementales, de téléphonie mobile et de données.



SES, Société Anonyme  
Château de Betzdorf  
L-6815 Luxembourg  
Registre de Commerce  
RCS Luxembourg B 81.267  
Tel : +352 710 7251  
Fax : +352 710 725 309  
[www.ses.com](http://www.ses.com)

SES 081210E